



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,
Le mois d'octobre se clôture sur cet évènement climatique marquant : la tempête « Kirk ». 90mm de pluie en 24h ont déferlé sur la ville.

En effet, ce mercredi 9 octobre, la commune n'a pas été épargnée par la montée des eaux annoncée par l'alerte météorologique. Elle replace avec humilité la force de la nature et particulièrement le phénomène inondation. Dans toute la France, chaque semaine des départements sont eux aussi lourdement touchés.

Aucun secteur de la ville n'a été épargné : la partie rurale avec le débordement des fossés à l'afflux d'eau dans les champs mettant encore plus à mal l'agriculture locale, la rue d'Anjou avec une montée des eaux en fin de journée suite à la marée haute, le camping du Thar Cor entièrement sous les eaux, à la Rue des Combergeries sous un torrent de boue.

De nombreuses maisons, caves, sous-sols, dépendances, routes ont été inondés, l'inventaire est en cours. Vous pouvez toujours faire votre déclaration en mairie via le formulaire de contact que vous retrouverez sur le site internet.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché. Chaque heure, un point de situation était établi avec les services de secours des pompiers. Vos élus et agents communaux ont sécurisé les routes inondées et sillonné les rues à la rencontre des habitants afin de leur apporter sacs de sable, soutien, besoin de relogement. Ces évènements amènent à envisager des nouveaux modes complémentaires de protection pour nos habitats, tels que des dispositifs individuels de type batardeau positionnés sur les ouvertures afin de limiter les dégâts. Un article de cette édition est consacré aux moyens pour prévenir ce risque.

Nous déplorons des dégâts matériels sur les parcelles privées et la fermeture de la Rue de La Princetière. Un torrent s'est déversé sur la voie entraînant une fragilité. Des expertises sont en cours pour sa réhabilitation. Jusqu'à nouvel ordre, elle est fermée à la circulation.

Le 23 octobre dernier, le préfet a déclaré la commune en état de catastrophe naturelle.

Dans cette édition du Chef-Chef, vous retrouverez des informations utiles suite à cet évènement climatique ainsi que le dossier du mois consacré au projet de la pêcherie communale.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Pornic Agglo Pays de Retz	p.2
Enfance, jeunesse et solidarité	p.3
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.3
Vie municipale	p.4
Dossier du mois	p.6
Urbanisme et démocratie participative	p.6
Sécurité, vie associative et sportive	p.6
Vie locale et économique	p.7
Rayonnement touristique et développement culturel	p.7
Vie associative	p.8

● État civil

NAISSANCE

Jules FERRE, le 19 octobre

MARIAGE

BOISSIERE Gilles et CASAVIELLE Maité,
le 05 octobre

DÉCÈS

DUCLAY Gérard, le 22 octobre
(71 ans)

LES TRAVAUX RELATIFS AU CYCLE DE L'EAU

● Pornic Agglo Pays de Retz

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

Adjoint : *Yvon JACOB*

Ces travaux sont effectués par Pornic Agglo Pays de Retz dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

TRAVAUX SUR LE RUISSEAU DU CALAIS

Depuis 2 ans, la communauté d'agglomération, Pornic Agglo Pays de Retz, réalise au titre de sa délégation de compétences pour le compte de la commune, des travaux de renaturation du cours d'eau du Calais. Ils se décomposent en 2 actions qui sont la création de bassins de rétention et le reméandrage du lit du ruisseau. Le reméandrage consiste à remettre le cours d'eau dans un tracé avec des profils variés afin de lui redonner une morphologie sinueuse se rapprochant de son style fluvial naturel. Ainsi, il est redonné au fleuve côtier sa fonction hydraulique afin de limiter les inondations.

Cette année, les travaux se concentrent sur la portion au niveau de la rue de l'écluse et à l'exutoire en mer dite Porte du calais.

L'objectif est la suppression de la rigole des anglais, cet ouvrage bétonné qui venait contraindre le cours d'eau. Ainsi, un lit naturel sera méandré au niveau de la rue des écluses. Un désenvasement sera également nécessaire pour remettre à jour le profil du cours d'eau.

Les travaux ont débuté le 23 septembre pour une durée de 8 mois. Une réunion d'information auprès des proches riverains s'est tenue sur site le 27 septembre.



TRAVAUX SUR L'EXUTOIRE DU CALAIS

Historique

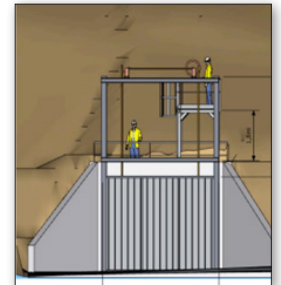
Le ruisseau du Calais a été canalisé dans les années 50 suite à l'urbanisation du secteur puis dévié dans les années 60 vers le port de Comberge lors de sa construction. À la suite des inondations de 1989, il a été créé un dalot sous le boulevard pour décharger le ruisseau directement vers la



Ancienne porte

plage. Actuellement, l'exutoire du Calais est toujours dans cette configuration. Seul un clapet avec plusieurs battants bois a été installé côté mer pour limiter l'ensablement du dalot rendant le passage de l'eau impossible pour la décharge.

Les travaux consistent au changement de la porte qui est devenue obsolète et dangereuse dans sa manœuvre d'ouverture au moment des crues.



Nouvelle porte

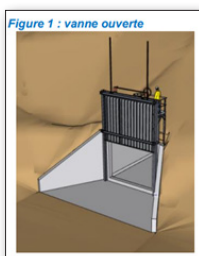


Figure 1 : vanne ouverte

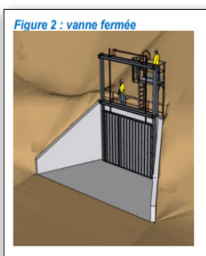


Figure 2 : vanne fermée

Les travaux sont conséquents et le boulevard de mer sera donc fermé à la circulation durant toute la période d'installation de cette nouvelle porte.

Une déviation sera mise en place.

Malgré le changement de cette porte, il faudra toujours avoir recours au désenvasement de celle-ci, en cas de crue, en raison d'un engraissement de la dune dans ce secteur. Pour autant, elle assurera la sécurisation des personnes qui œuvrent en situation d'urgence et garantira un dalot sans sable.

Les travaux débuteront le 18 novembre pour une durée de 2 mois. Ils sont financés par Pornic Agglo Pays de Retz via la taxe GEMAPI.

DISPOSITIF ANTI-INONDATION

Afin de limiter ou d'éviter des potentiels dégâts dans vos logements, sous-sols ou dépendances, il est possible de positionner des dispositifs de protection contre la montée des eaux. Les batardeaux en font partie. Cette structure temporaire se positionne au niveau bas de vos ouvertures sous forme de lame soit en bois, soit en alu, l'eau ruisselle le long de ces dispositifs sans laisser entrer l'eau dans vos maisons.

Des dispositifs en cours de déploiement à la vue des événements climatiques à répétition.



● Enfance, jeunesse et solidarité

Conseillère municipale : *Claire HONO*

PREMIERE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS !

Nous sommes heureux d'annoncer que le Conseil municipal des enfants va accueillir de nouveaux membres pour un autre mandat. La première séance officielle de ce conseil aura lieu le **vendredi 8 novembre à 18h** en salle du conseil.



Parmi les principaux projets à venir, nos jeunes élus travailleront sur la mise en place d'espaces sans tabac devant les écoles. Ils continueront à concevoir les logos des panneaux des salles de la Viauderie et à organiser l'événement "accueil des nouveaux arrivants". D'autres idées seront évoquées et certains adjoints impliqueront même les enfants élus dans leurs projets comme le site de Comberge.



● Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

FLEURISSONS NOS PIEDS DE MURS



Ce **samedi 23 novembre**, la mairie sera présente au jardin du Mail, de 10h à 12h pour remettre aux habitants des sachets de graines de fleurs.

Annoncé dans le Chef Chef du mois de mai dernier, la commune met en place une gestion différenciée des espaces publics afin de favoriser la nature en ville et préconise aussi la même gestion pour les pieds de mur.

L'idée est donc de les fleurir un maximum. Pour une ville plus verte, plus saine, plus belle !

Cette distribution permet de participer à la végétalisation et à l'embellissement de la commune tout en favorisant la biodiversité, en contribuant à préserver l'environnement.

Ces graines de plantes sauvages favorisent la faune locale en lui fournissant nourriture et abris. En retour, la faune rend service au végétal par la pollinisation et la dispersion des graines, une interdépendance essentielle à la biodiversité.

Parmi les essences, on retrouve l'achillée millefeuille, la sauge, le lotier, le coquelicot ...

La distribution de graines est aussi l'occasion d'obtenir ou d'échanger des conseils sur les semis.

COMMENT ÉVITER LA PRÉSENCE ET LA PROPAGATION DE TERMITES

Les termites se nourrissent de la cellulose contenue dans le bois, ils recyclent naturellement les matières végétales mortes dans la forêt. Toutefois, ils deviennent indésirables dans les constructions qu'ils peuvent mettre en péril.

La propagation est souvent le fait de l'homme par le transport de bois ou de matériaux infestés.

Pour éviter leur présence, il est conseillé de stocker votre bois sur une plateforme en béton non attenante à votre habitation ainsi que d'éviter de laisser des souches ou du bois mort sur votre terrain. Les propriétaires ayant un doute sont invités à s'appuyer sur un professionnel pour réaliser un diagnostic parasitaire.



En cas de présence de termites, vous avez l'obligation de réaliser une déclaration en mairie.

BILAN OCTOBRE ROSE

A l'occasion d'octobre rose, plusieurs événements se sont déroulés sur la commune.

- 1 concours de pétanque organisé par l'ASPTM qui a vu 61 participants et récolté plus de 1200 € au profit de « La ligue contre le cancer » et « Atout cancer »
- 1 marche rose organisée par Les Roses De Retz qui a vu 291 participants et récolté plus de 1455€ pour venir en soutien aux femmes atteintes d'un cancer du sein et proposer différents ateliers,
- 5 rendez-vous du stand caritatif sur le marché de Tharon, dans le hall de la mairie et lors du concours de l'ASPTM. Les bénévoles ont récolté 293€ au profit de l'association Horizon Cancer.

Quasiment 3000 € seront reversés à différents partenaires nationaux pour cette cause. La municipalité remercie Les Michelois et Tharonnais pour leur participation et leur générosité.



agents et élus sur le départ de la marche rose

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

Les délibérations examinées lors de cette séance :

- Participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
- Prémption du bien sis 26 rue Joseph Grellier par l'établissement public foncier de Loire Atlantique – réalisation d'un avenant à la convention d'action foncière et mise en place d'un commodat
- Périimètre d'injonction et de recherche de termites : zones Rue de Tharon et impasse des Bahuchets
- Modification n°3 du plan local d'urbanisme- ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2au « les bahuchets »
- Prescription de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU pour la réalisation d'un programme de logements de mixité pour la résidence autonomie et habitat pour les jeunes en BRS, secteur sud de la place du marché
- Refacturation des travaux effectués par la commune pour le compte de l'office de tourisme
- Convention de mise à disposition du service de conseil en énergie partagée par TE44
- Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne
- Subvention de démarrage pour l'association « Floretz »

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Afin de nous recueillir ensemble en souvenir des soldats et civils morts pour la France, nous nous retrouverons ce **lundi 11 novembre à 11h30, place de l'Église** avant de défiler jusqu'au monument aux morts, en présence de Mme le Maire, des élus, du Conseil municipal des enfants, des pompiers, des gendarmes, et des représentants de l'Union des anciens combattants. Après l'envoi des couleurs, une gerbe sera déposée et une minute de silence sera observée en hommage aux disparus. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité en salle du conseil.



VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Venez rencontrer vos élus et échanger avec eux autour des nombreux projets à venir pour notre commune. Le prochain rendez-vous se tiendra le **lundi 11 novembre** à l'issue de la commémoration, salle du conseil. Nous vous attendons nombreux ! Le 13 octobre dernier, une trentaine d'habitants s'est déplacée. En effet, c'est un moment privilégié pour découvrir les projets à venir et ils sont nombreux, mais aussi échanger et partager un moment sur l'avenir de notre ville.

PAROLE A LA MINORITÉ

Où sont les priorités des michelois-tharonnais ?

Les restrictions du budget de l'état pour les collectivités locales nous font pointer, dans notre commune, des projets onéreux comme celui de la place de la chapelle à Tharon, (+ de 600 000 €).

Notre quotidien, marqué de transformations climatiques conséquentes, nous oriente vers d'autres priorités. Nous alertons notre municipalité sur la nécessité :

- d'effectuer des travaux d'assainissement des eaux pluviales (ex. rue du port),
- de rendre plus carrossables certains accotements (ex. av de la Pouplinière, rue de l'horizon),
- de réparer l'éclairage public dans des zones noires (ex. route de la source),
- de réparer de façon pérenne les garde-corps de l'esplanade du port,
- d'entretenir les descentes de plages et les espaces verts...

Ces travaux moins prestigieux amélioreraient le quotidien de nos concitoyens, plutôt qu'investir dans des projets clinquants valorisant l'image de notre maire à grands coups de communiqués de presse.

Il est urgent de faire des choix en collaboration avec Pornic Agglo, d'optimiser notre budget avec un programme pluriannuel de travaux répondant aux réels besoins des habitants. Comme annoncé dans le Chef chef de mai « Le maintien de nos capacités d'investissement dans les prochaines années nécessitera soit des économies soit des recettes nouvelles ».

Nous pointons depuis des mois l'absentéisme des élus de la majorité en conseils municipaux et en commissions. Nous nous interrogeons sur leurs motivations et le respect de leurs engagements.

- Cela masque-t-il un malaise plus profond dans l'équipe municipale ?

- La démocratie locale est-elle en péril ?

- Quelle sera la physionomie des futurs conseils municipaux pour une bonne représentativité des administrés ?

→ Notre mail : stmichelchefchef2020@gmail.com

Adjoint : Rémy ROHRBACH



UNE PÊCHERIE COMMUNALE VERRA LE JOUR AU DEBUT DE L'ÉTÉ 2025 FACE À L'ESPLANADE ANGEL.

En 2020, l'association des propriétaires fonciers (APROMIT) avait travaillé un projet de pêcherie ouverte au public. Si le dossier avait été validé sur la forme, il ne permettait pas une implantation durable sur le fond. Il fallait reprendre son implantation et prendre en compte les contraintes d'ouverture à tout public y compris les personnes à mobilité réduite (PMR). L'implantation de départ, perpendiculaire à la jetée du port ne permettait pas entre autres, l'accès PMR depuis le remblai.

Étapes de préparation

Plusieurs études ont été nécessaires pour mener à bien ce projet :

Topographique du trait de côte afin d'y relier une passerelle depuis la côte permettant l'accès PMR

Historique afin de confirmer l'existence passée d'une pêcherie

Usage sur la pertinence de la présence d'un secteur de pêche

Finalement le lieu le plus adapté qui a été retenu est face à l'espace Angel dans le secteur de la pêcherie bleue.

Utilisation de la Pêcherie

La municipalité a souhaité que cette pêcherie serve bien entendu à la pêche de loisir.

Pour autant, nous avons souhaité que ce nouveau lieu devienne un outil pédagogique à destination des scolaires, des associations et de toute manifestation visant à valoriser ce patrimoine local.

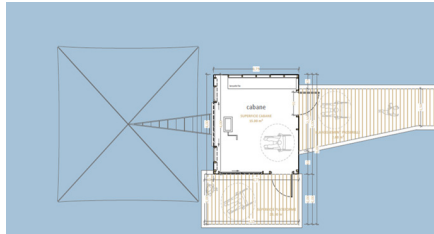
L'association APROMIT a bien entendu participé aux différentes phases d'étude et sera partenaire pour l'animation pédagogique et à la mémoire historique.

La pêcherie communale participera au maintien et à la valorisation du patrimoine historique et deviendra un lieu vivant ouvert à tout public. Son accès sera possible à tout moment de la marée et la location sera possible pour les privés via l'office du tourisme intercommunal «Destination Pornic» qui en assurera la gestion.

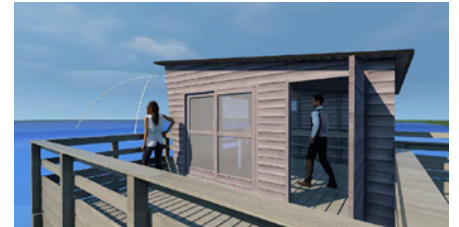
Les travaux vont se dérouler dans l'hiver et l'inauguration est prévue au printemps 2025.



maquette de la nouvelle pêcherie



maquette de la nouvelle pêcherie



maquette de la nouvelle pêcherie



esplanade Angel, secteur de la pêcherie bleue

Urbanisme et démocratie participative

Adjoint: Rémy ROHRBACH

LE BUDGET PARTICIPATIF 2024 S'OUVRE AUX JEUNES : RESULTATS DU VOTE

Encore un bon cru pour ce 4ème budget participatif !

Après dépouillement des 514 votes, le projet « Aire de jeux pour petits enfants » proposé par un groupe d'assistantes maternelles est arrivé en tête avec 186 votes. Il est suivi par le projet d'hôtel à insectes : un nid pour chacun arrivé en 2ème position proposé par les élus du conseil municipal des enfants.

Arrive en 3ème position les slacklines proposées par Brigitte ROUSSELEAU.



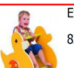
Le projet jeu de dames en extérieur n'a recueilli que peu de voix et en accord avec les porteurs du projet, il n'est pas retenu par le collectif de suivi du budget participatif.

Merci aux porteurs de projets qui ont proposé et défendu leurs idées.

Merci aux habitants qui ont pris part au vote soit sur bulletin papier, soit via le site cofonder.fr.

Ces projets seront finalisés avec les porteurs de projets et les services techniques. Ils seront réalisés sur le budget 2025 de la commune.

→ Vous pouvez retrouver ces projets sur le site cofonder.fr ainsi que sur le site de la ville.

	Exemple de structure en aluminium : 6 600€ TTC environ, hors transport et installation
	Exemple de structure en pin traité classe V : 2 100€ TTC, hors transport et installation
	Exemple de structure 1 bambin : 820€ TTC environ, hors transport et installation (plot béton)

Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint: Dimitri BENOÎT

COMITÉ DE SECURITÉ ROUTIÈRE : MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DESTINÉS À SÉCURISER LES MOBILITÉS DOUCES : PIÉTONS, VÉLOS ET RIVERAINS

Nous poursuivons les travaux du comité de sécurité routière d'abaissement de la vitesse sur la commune à commencer par des axes stratégiques d'entrée de la commune à forte fréquentation.

Les travaux Rue de la Dalonnerie sont en cours afin de conforter l'expérimentation en phase définitive. Deux écluses renforcées par deux terre-pleins centraux en entrée, côté route bleue et sortie rond-point de la plaine permettront la réduction de vitesse des véhicules, conforteront la place des piétons et des vélos et enfin, permettront aux riverains de retrouver quiétude.

De plus, les deux écluses rue de la Viauderie passent également en phase définitive.

Dans notre démarche de sécurité routière et d'abaissement de la vitesse, nous avons tenu une réunion avec les riverains de la rue de la Roussellerie afin de renforcer la sécurité des piétons et des cycles sur cette axe. Particularité de cette rue très empruntée, elle dessert le village urbain, des plages ainsi que la route bleue dans les deux directions, Pornic et St Nazaire.



© Freepik

Nous avons partagé les enjeux d'aménagement et étudié avec eux l'opportunité d'implanter trois écluses en phase d'expérimentation. Leurs emplacements seront à valider sur site lors d'une prochaine réunion en fin d'année.

Enfin, la ville basculera en ville apaisée, Zone 30, dans les prochaines semaines. La zone concernée est la partie ouest de la commune entre la route de la plaine et l'océan afin d'uniformiser et d'apaiser la circulation sur l'intégralité de la commune. Vous êtes nombreux à nous saisir de cette problématique, dont chacun d'entre nous, avons notre part de responsabilité.

TRAIL ET TREK LONGE-CÔTE !

Le Longe-Côte Club de France, anciennement Jade Fit Sport Nature, a organisé le samedi 12 octobre sur la grande plage de Tharon le premier trail/trek longe côte en Loire-Atlantique.

Les participants ont pu ainsi découvrir le longe-côte sous un nouvel angle : associé à une course à pied sur le sable (trail) ou à une marche rapide sur le sable (trek).



● Vie locale et économique

Maire: *Éloïse BOURREAU-GOBIN*

APPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS AGRICOLES OU DÉGRADÉS

Dans le cadre du projet d'extension de la Zone d'activité de la Princetière, la commune souhaite faire appel aux propriétaires locaux. Si vous possédez des terrains agricoles ou dégradés, d'une surface d'au moins 1,5 hectare, idéalement d'un seul tenant sur la commune, nous vous invitons à vous faire connaître auprès des services municipaux. Ces terrains pourraient potentiellement être intégrés au projet de compensation écologique nécessaire à la mise en œuvre de l'extension de la zone d'activités, contribuant ainsi à un développement harmonieux et durable du territoire.

NOUVELLE PROFESSIONNELLE À THARON

Depuis le 1er juillet 2024, Sophie Barateau propose ses services en tant qu'assistante indépendante pour les entreprises : gestion des devis, commandes, appels d'offres, trésorerie, facturation, courriers, agendas et interface comptable...

→ Pour un devis gratuit et personnalisé ou pour plus d'informations : 06 52 55 12 90 ou sobartean@gmail.com

ASSISTANTE INDÉPENDANTE – EI Sophie BARATEAU



Solutions Externalisées en Administration des Entreprises
Gestion des devis, commandes et appels d'offres, optimisation de la trésorerie et de la facturation, traitement des courriers, tenue d'agenda, interface avec la comptabilité...
Service simple, flexible et sans engagement

Devis gratuit et personnalisé : ☎ 06 52 55 12 90
✉ sobartean@gmail.com

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe: *Anne HONO-TESTU*

MÉDIATHEQUE : LE PROGRAMME DE NOVEMBRE

ATELIER/SPECTACLE - CONTES ET COMPTINES

Une scène ouverte, accessible et bienveillante, bercée par le flow des contes et comptines.
Animé par Sylvine Baltz

Samedi 2 novembre à 10h30 Durée : 30 min • Public 0-3 ans

ANIMATION MUSICALE PARTICIPATIVE - COMPTINES ET JEUX DE DOIGTS

Mettez une pincée de rythmes. Ajoutez deux cuillères de jeux de doigts. Trois cent grammes de comptines.

Saupoudrez le tout de douces mélodies. Croquez cet instant de bonheur !

Animée par Ghislaine Baralon

Mercredis 6, 13, 20 et 27 novembre à 10h30

Durée : 30 min • Public : 0-3 ans

SPECTACLE - DES IDÉES PLEIN LA TOQUE

Des histoires de faim et de gourmandise. Une contée sonore, visuelle, olfactive et gustative.
Des idées plein la toque pour éveiller tous vos sens !

Un spectacle de la Cie A l'orée du conte

Samedi 16 novembre à 10h30 Durée : 40 min • Public : 0-3 ans



© Freepik

ATELIER - THÉÂTRE

Les enfants développent dans cet atelier leur imagination à travers des jeux corporels. Ils y apprennent les techniques de mime ainsi que d'autres imitations.

Animé par Silvio Gane

Samedi 23 novembre à 10h30 Durée : 30 min • Public : 4-6 ans



LE CINÉ DANS TOUS SES ÉTATS !

Des avant-premières ... OUI ... avec **Maldoror**, un thriller policier tendu avec Benoit Poelvoorde (le 17 à 20h30) à l'occasion de la journée européenne du film d'Art et Essais ou avec **Wicked**, un joli film musical de fantasy (le 24 à 16h). Un événement attendu ... OUI ... avec cette nouvelle participation au Festival des 3 Continents. A cette occasion, sera proposé **Le retour du projectionniste** (le 18 à 20h30), véritable hymne au cinéma où, aux confins de l'Azerbaïdjan, un homme retrouve



un vieux projecteur russe et rêve de réunir à nouveau son village devant le grand écran.

Des comédies dramatiques françaises ... OUI ... avec **L'amour ouf** de Gilles Lellouche et son casting brillant (les 9 et 10 à 20h30) ou Monsieur Aznavour (le 22 à 20h30).

Mais aussi l'occasion d'explorer des horizons nouveaux, des tranches de vie et des drames avec toujours au bout ... l'espérance et la vie : **All we imagine as light** (le 1er novembre à



20h30 en VO), **Lee Miller** (le 3 à 16h00 en VO), **L'histoire de Souleymane** (le 11 à 20h30), Un amour (le 25 à 20h30 en VO), **Barbes Little Algérie** (le 30 à 18h00), **Sur un fil** (le 1er décembre à 20h30) ou **Jury n°2** dernier opus de Clint Eastwood (le 2 décembre à 20h30 en VO).

RENDEZ-VOUS POUR LE TOP DÉPART DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année encore, venez-nous rejoindre dans les jardins de la Mairie, le vendredi 29 novembre à 19h, pour le lancement des illuminations !

Les rues se pareront de la magie de Noël. Vous pourrez ainsi découvrir les nouveaux décors. Les enfants pourront également venir décorer le sapin ainsi que de nouveaux décors fabriqués par les services techniques. Venez partager ce moment convivial autour d'un jus d'orange ou d'un vin chaud !



ATELIER CRÉATIF DE PEINTURE SUR TISSUS

Le CLA organise avec Marion Peeters, un Atelier Créatif de peinture sur tissus (drap ancien) sur "thème de l'automne", le 15 novembre de 10h à 12h30, salle des associations, place de la Poste, St Michel Chef Chef. Tarif 45 €.

→ Si vous êtes intéressés : cla.stmichel@orange.fr



● Agenda

- Sam 02/11 **Spectacle Contes et Comptines** | Dès 10h30 > Médiathèque
- Ven 08/11 **Séance du Conseil Municipal des Enfants** | Dès 18h > Salle du conseil
- Lun 11/11 **Commémoration du 11 novembre** | Dès 11 h 30 > Place de l'Église
- Lun 11/11 **Vos élus à votre écoute** > À l'issue de la commémoration, salle du conseil
- Ven 15/11 **Atelier Créatif de peinture sur tissus** | De 10h à 12h30 > Salle des associations
- Sam 16/11 **Spectacle Des idées Plein La Toque** | Dès 10h30 > Médiathèque
- Sam 16/11 **Réduc' Day** | Dès 10h à 18h > Salle Ellipse, Chaumes en Retz
- Lun 18/11 **Permanence des conseillers départementaux** | De 16 h à 17 h > Mairie de St Michel Chef-Chef
- Sam 23/11 **Distribution de sachets de graines** | De 10 h à 12h > Jardin du Mail
- Sam 23/11 **Atelier Théâtre** | Dès 10h30 > Médiathèque
- Sam 30/11 **Lancement des illuminations de Noël** | À partir de 19h > Jardin de la mairie

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr